

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAVIGNY LES BEAUNE**

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2008

DATE DE LA CONVOCATION

15-10-2008

DATE D'AFFICHAGE

27-10-2008

OBJET DE LA DELIBERATION

**CREATION FORESTIERE
PEDAGOGIQUE
BIODIVERSE DE
SAVIGNY LES BEAUNE
AVEC LES ECOLES**

L'an deux mil huit, et le vingt et un octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAPULLIOT, Maire.

PRESENTS : Michel BLANCHARD, Jean-Marie CAPRON, Jean-Claude CHAPULLIOT, Louis CHENU, Emmanuel GAILLARDIN, Valérie HUGUENIN-VIRCHAUX, Sylvain JACOB, Lucie LEBREUIL, Eudeline PAVELOT, Christophe PONT, Jean-Paul BAILLY, Agnès MATEOS, François de NICOLAY, Marie-Christine LECLERCQ, Alain BERNARD.

ABSENT EXCUSE : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Marie CAPRON

REQU 04 NOV. 2008

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de création forestière pédagogique biodiverse imaginée par Monsieur GARRY, directeur de l'école primaire. Il donne lecture de l'association "Forestiers du Monde" qui peut apporter une aide matérielle et une contribution financière à ce projet.

" Forestiers du Monde®, notamment représentée par Messieurs Laurent GAUTHIER et Jean-Noël CABSSY, propose d'accompagner la création forestière pédagogique biodiverse de la commune de Savigny les Beaune. Cela consiste dans le temps scolaire, à la conception avec des écoliers et leurs enseignants d'une véritable forêt sur une parcelle d'environ 1 hectare. Une telle forêt expérimentale vise à répondre à l'ensemble des enjeux forestiers contemporains de lutte contre l'accroissement d'origine anthropique de l'effet de serre, de préservation de la biodiversité, de production de bois et d'accueil du public notamment en matière d'éducation à l'environnement. Les objectifs assignés à cette expérimentation sont tous de même importance et ce en vue de satisfaire conjointement l'ensemble des attentes de la société civile.

- la parcelle ZL N° 56, propriété de la commune est affectée à ce projet de création forestière pédagogique biodiverse;
- Forestiers du Monde®, riche des expériences menées sur les communes de Pasques, Ouges, Premeaux-Prissey pour la Côte d'Or et Arleuf pour la Nièvre (présentées sur www.foresitersdu monde.org) apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique. Forestiers du Monde®-France affecte à ce projet un financement d'un montant de 1500 € TTC provenant d'un partenariat signé avec Électricité de France, délégation de Bourgogne.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture, le :

et la publication ou notification du :

.../...

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAVIGNY LES BEAUNE**

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2008

DATE DE LA CONVOCATION

15-10-2008

DATE D'AFFICHAGE

27-10-2008

OBJET DE LA DELIBERATION

**CREATION FORESTIERE
PEDAGOGIQUE
BIODIVERSE DE
SAVIGNY LES BEAUNE
AVEC LES ECOLES**

L'an deux mil huit, et le vingt et un octobre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAPULLIOT, Maire.

PRESENTS : Michel BLANCHARD, Jean-Marie CAPRON, Jean-Claude CHAPULLIOT, Louis CHENU, Emmanuel GAILLARDIN, Valérie HUGUENIN-VIRCHAUX, Sylvain JACOB, Lucie LEBREUIL, Eudeline PAVELOT, Christophe PONT, Jean-Paul BAILLY, Agnès MATEOS, François de NICOLAY, Marie-Christine LECLERCQ, Alain BERNARD.

ABSENT EXCUSE : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Marie CAPRON

SUITE DELIBERATION

- pour ce projet, Forestiers du Monde® met gratuitement à disposition des écoliers et de leurs enseignants les expositions intitulées "L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation" ainsi que "Ensemble, produisons de la biodiversité". Elle remet également gratuitement à chaque écolier impliqué le guide pédagogique "Bâtir la forêt. Ensemble, luttons contre l'effet de serre". Tous ces supports pédagogiques sont présentés sur www.forestiersdumonde.org.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le projet présenté et donne son accord pour la mise à disposition de la parcelle communale cadastrée section ZL N° 56 non soumise au régime forestier,
- donne pouvoir au Maire pour signer tout document à intervenir.



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude CHAPULLIOT.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture, le :

et la publication ou notification du :

